



# Introduction

La comptabilité est à la gestion ce que la lecture est à la littérature. Elle n'est pas un aboutissement, mais un passage obligé pour la compréhension de l'entreprise dans sa dimension financière.

Elle sert de base au calcul des coûts, au contrôle de gestion, à l'analyse financière et à la fiscalité. Ces disciplines s'en nourrissent, en analysant des informations fournies par la comptabilité. Il semble difficile de maîtriser l'une ou l'autre sans connaître l'origine des chiffres utilisés, sans savoir précisément ce qui a permis au comptable de présenter tel chiffre pour tel poste comptable.

Bizarrement, l'apprentissage de la comptabilité n'est pas une préoccupation majeure des filières de gestion, voire financières. L'enjeu est pourtant considérable : l'actualité démontre fréquemment les lacunes d'un système d'analyse qui ne maîtrise pas ses fondements. Les affaires financières de ces dernières années ont souvent pour origine des présentations comptables originales – parfois illégales – qui ont pour but d'abuser l'analyste ou le contrôleur.

La comptabilité repose sur des méthodes multiples pour un même événement à traiter. Le comptable fait des choix. Il peut aussi créer de nouvelles approches pour des événements connus ou non, notamment apparus du fait des innovations financières. La comptabilité n'est donc pas figée et la compréhension des choix du comptable est fondamentale.

L'actualité met également la comptabilité en avant, avec la volonté d'universaliser des méthodes comptables, pour l'instant très différentes d'un pays à l'autre. La mise en place progressive des IAS/IFRS implique un important processus d'harmonisation, avec pour conséquence une évolution des règles françaises. Il est important d'avoir une idée assez claire des différentes méthodes pour comprendre les enjeux qui font de la comptabilité un outil éminemment politique.

Initier à la comptabilité est une mission délicate. C'est l'apprentissage d'un système fondé sur des méthodes qui débouchent sur des règles. Il est très difficile, pour l'enseignement d'une règle, de concilier la prise en main de mécanismes opératoires élémentaires et la compréhension de la manière dont la règle s'intègre dans l'architecture globale du système. Dans le cadre d'une initiation, des choix sont souvent faits en privilégiant l'opérateur (titres de comptabilité pure) ou la compréhension globale (titres d'analyse).

Le présent ouvrage tente de concilier les deux approches, en ne laissant de côté aucun des niveaux. Les règles de comptabilisation sont détaillées, avec la description des mécanismes opératoires et des numéros de comptes à utiliser. Son influence sur les documents de synthèse est analysée et les arguments de débat sont présentés, lorsque des méthodes alternatives existent. Les normes internationales sont expliquées selon le même schéma.

Comme tous les autres ouvrages de la collection, le titre “Comptabilité” s’appuie sur un cas d’entreprise. La première partie présente l’entreprise à travers ses activités et ses documents comptables, qui servent de point de départ à notre tenue de comptabilité (chapitre 1). Le chapitre 2 énumère des problèmes de comptabilisation qui se sont posés en année N. Les solutions à ces derniers sont développées dans la troisième partie.

La Société de Chimie Médicale de Bourgogne (SCMB) existe, mais a été rendue anonyme car, pour des raisons pédagogiques et pratiques, certaines opérations décrites ne correspondent pas à la réalité.

La deuxième partie étudie les fondements de la comptabilité à travers des sources de plus en plus internationales et les destinataires de l’information (chapitre 3), les principaux documents diffusés, à savoir le bilan et le compte de résultat, qui constituent la synthèse des différents comptes (chapitre 4).

La troisième partie est consacrée aux mécanismes de comptabilisation. Après avoir défini le vocabulaire et les règles de présentation comptable des événements (chapitre 5), les grandes étapes de l’existence d’une entreprise sont abordées : création (chapitre 6), pilotage (chapitre 7), décisions stratégiques liées au financement (chapitre 8) et à l’investissement (chapitre 9). Sont enfin abordées les obligations liées à la présentation des comptes : inventaire (chapitre 10) et documents de synthèse (chapitre 11).

Les règles retenues à la base sont celles de la comptabilité française. Les normes internationales (IAS/IFRS) sont abordées à chaque fois qu’elles sont susceptibles de modifier les règles françaises.

Les grandes étapes font l’objet d’une synthèse permettant la généralisation de l’exemple traité (démarche générique).

Compte tenu de la volonté de placer chaque règle dans son contexte, des ouvertures sont fréquemment proposées (informations complémentaires).

## Symboles utilisés



INFORMATIONS  
COMPLÉMENTAIRES.



APERÇUS IAS / IFRS.



DÉMARCHES GÉNÉRIQUES,  
MÉTHODES.